

Braccio, Nadia

De: Karine Lapointe [karouange@gmail.com]
Envoyé: 11 mars 2014 20:42
À: Greffe
Objet: à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R -3854-2013 phase 2 (observations)

À qui de droit,

Je porte plainte officiellement contre l'agissement d'Hydro-Québec.

Le 26 février 2014, j'ai envoyé 2 lettres, à Monsieur Daniel Richard, à HQ. Dans ces lettres, je manifestais mon refus de changement de compteur. J'ai invoqué quelques articles de la Charte canadienne et québécoise des droits de la personne.

Aujourd'hui 11 mars j'ai reçu une lettre d'HQ qui nous confirme la réception de mes lettres et que je dois communiquer au 1-800-569-2577. Donc, vers 9h30 j'ai téléphoné à ce numéro et l'employé, de sexe féminin, dont j'ai oublié le nom, car elle semblait agressive et menaçante.

Voyant notre refus elle me répond: "Ils (employés HQ) viendront jusqu'au moment où vous accepterez. Ils pourraient l'installer en votre absence. De toute façon, ils viendront avec une équipe que vous le vouliez ou non, ils l'installeront. Ils pourraient aussi couper le courant. Veillez à ne pas entraver leur travail car ils considéreraient que leur vie n'est pas en sécurité."

Malgré tout ça, je lui ai répondu que j'étais chez moi et libre et que je communiquerais avec la police et sa réponse fût un "on se fou de la police... l'appareil appartient à Hydro Québec.

Je suis déterminé à obtenir gain de cause et garder mon vieux compteur pour ma santé et celle de ma femme.

Jarques Picard
792 chemin des Buses
Nominique, Québec
J0W1R0
819-278-3919